

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Saison HYROX (2023/2024) – France

1. INFORMATION GÉNÉRALE

1. UPSOLUT SPORTS GmbH avec la filiale américaine et ses licenciés, dont le siège social est situé au 322 Bahrenfelder Strasse, 22765, Hambourg, Allemagne ("**Upsolut**", "**nous**"), organise l'événement "HYROX – the World Series of Fitness Racing" ("HYROX"). HYROX organise plusieurs événements dans différentes villes du monde, le championnat du monde étant le point culminant et la fin de la saison. Les compétitions HYROX sont organisées : (i) individuellement ("**Divisions Individuelles**") dans les courses HYROX PRO HOMME/PRO FEMME, HYROX HOMME/FEMME et HYROX ADAPTÉ HOMME/ ADAPTÉ FEMME ; (ii) en tant que compétition en duo ("**Divisions en Double**") dans les courses HYROX DOUBLES HOMME/FEMME/MIXTE/PRO HOMME/PRO FEMME ; et (iii) en tant que compétition en relais ("**Divisions en Relais**") dans les courses HYROX RELAIS HOMME/FEMME/MIXTE.
2. L'organisation et la tenue des événements HYROX sont régies par l'ensemble des lois, statuts, règles de droit commun, règlements, ordonnances, codes, règles, directives, ordonnances, autorisations, taxes et agréments applicables, y compris ceux relatifs à l'environnement, à la santé et à la sécurité ou, le cas échéant, aux mesures sanitaires dans le cadre du Covid-19 prévues par les autorités gouvernementales compétentes, applicables aux participants ("vous") (ci-après dénommés "**Lois Applicables** ").

2. CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Les présentes conditions générales ("**CG**") définissent et comprennent toutes les conditions juridiques applicables entre vous et nous en ce qui concerne votre inscription et votre participation à tout événement HYROX se déroulant en France (chacun d'entre eux étant un "**Événement** "). Nous nous réservons le droit, à notre discrétion, de modifier les présentes CG (ainsi que le format, la date et les modalités de tout événement), y compris en cas de modification des lois applicables ; nous vous informerons si nous mettons en œuvre de telles modifications.
2. Nous nous réservons le droit, à notre discrétion, de modifier les présentes conditions générales (ainsi que le format, la date et la structure de tout événement), y compris en cas de modification de dues à des changements dans la structure de l'événement. Si nous mettons en œuvre de tels changements, nous vous en informerons à l'avance.

3. INSCRIPTION À L'ÉVÉNEMENT

- 3.1. Pour vous inscrire à un événement, vous devez passer par notre site web :

3.1.1. Compléter fidèlement et sincèrement le formulaire de réservation de l'Événement (qui est disponible sur le site Internet d'Upsolut). Dans ce cadre, il est interdit d'utiliser de fausses informations ou de présenter de manière erronée les informations relatives à une autre personne comme étant celles qui s'appliquent à vous. Toute personne qui utilise des informations ou des documents faux ou mensongers dans le but d'obtenir une inscription verra son inscription annulée et pourra se voir interdire de participer aux événements ultérieurs. L'utilisation de faux documents pour obtenir une inscription est susceptible de constituer une infraction pénale.

3.1.2. Donner votre consentement au stockage et au traitement de vos données conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données de la France.

3.1.3. Confirmer votre reconnaissance et votre acceptation des présentes CG.

3.1.4. Accepter de payer à Upsolut les frais que vous devez payer à Upsolut en contrepartie de votre participation à l'Événement concerné (" Frais ").

- 3.2. L'accomplissement de la procédure d'inscription mentionnée constitue une offre ferme irrévocable

et inconditionnelle de votre part de participer à l'événement en question conformément aux présentes CG.

- 3.3. Une fois que nous avons confirmé votre inscription par courrier électronique, un contrat est conclu entre vous et nous pour participer à l'événement concerné conformément et sous réserve des présentes CG (à l'exclusion de toute autre condition, sauf indication contraire dans les présentes CG).
- 3.4. Pour participer à un événement, vous devez :
 - 3.4.1. Être âgé de seize ans ou plus,
 - 3.4.2. Être en bonne santé,
 - 3.4.3. À la demande raisonnable d'Upsolut, être disposé à divulguer votre état de santé (y compris avec la confirmation d'un professionnel de la santé qualifié, par exemple sous la forme d'un certificat médical),
 - 3.4.4. Être dûment inscrit pour participer à cet événement,
 - 3.4.5. avoir dûment personnalisé son billet d'entrée à l'événement, comme l'atteste le code QR-/code-barres attribué à votre billet ; et
 - 3.4.6. Être accrédité conformément aux présentes CG et être en possession d'un numéro de départ officiel.
- 3.5. Vous êtes le seul responsable de l'évaluation des conditions de santé requises pour votre participation à un événement. Vous reconnaissez et acceptez que (i) votre état de santé est susceptible de changer entre le moment où vous vous inscrivez à un événement et le moment où vous y participez (notamment en raison d'une infection virale, d'une maladie ou d'une blessure) ; et (ii) vous supportez seul ce risque et ne pouvez pas résilier le présent contrat en raison d'une infection virale, d'une maladie ou d'une blessure subséquente. Vous supporterez seul tous les coûts encourus pour vous conformer à la clause 3.4.3 des présentes CG.
- 3.6. Si vous êtes âgé de moins de 18 ans au moment de l'inscription, vous devez fournir par téléchargement une déclaration de consentement délivrée par vos parents ou votre au plus tard 7 jours avant l'événement en question. Si vous ne vous conformez pas à cette exigence, Upsolut est en droit de résilier notre contrat (et d'annuler votre participation à l'Événement concerné) et vos frais seront remboursés (déduction faite des frais de services déjà accumulés conformément à la clause 5.2 des présentes CG).
- 3.7. Les spectateurs peuvent acheter des billets pour n'importe quel Événements tandis que la participation en tant qu'athlète est soumise à une personnalisation plus poussée du billet avant l'événement. Toutefois, Upsolut se réserve le droit d'exiger aux spectateurs qu'ils justifient de leur état de santé au moment des Événements, si nécessaire en apportant des preuves conformément aux dispositions de l'article 3.4.2 des présentes CG. Les spectateurs doivent également supporter le risque de toute détérioration ultérieure de leur état de santé après l'achat de leurs billets et tous les coûts qu'ils encourrent pour fournir la preuve de leur bonne santé.
- 3.8. Upsolut se réserve le droit de vous disqualifier et/ou de vous exclure de la participation à tout Événement à tout moment et sans aucun droit à un remboursement des frais, ou des coûts associés à la participation aux Événements si :
 - 3.8.1. Vous nous fournissez de fausses informations personnelles, y compris lors de l'inscription ;

- 3.8.2. vous avez omis de personnaliser votre billet avant l'événement ;
- 3.8.3. il y a de bonnes raisons de penser que vous n'êtes pas en bonne santé ;
- 3.8.4. Vos actions et/ou oublis (que ce soit avant, pendant ou après un événement) mettent en danger la sécurité des autres participants, des spectateurs, des membres de notre personnel ou d'autres représentants ; ou
- 3.8.5. On soupçonne raisonnablement que vous êtes en possession ou sous l'influence de substances (améliorant les performances ou autres) au moment d'un événement.

4. Transfert/modification de l'inscription

Si vous souhaitez modifier ou transférer votre billet pour participer en tant qu'athlète à une manifestation, vous pouvez le faire sous réserve des conditions énoncées ci-après.

Veuillez noter que nous ne pouvons pas modifier ou transférer votre billet pour assister à un événement en tant que spectateur.

- 4.1. Tout changement apporté à la ou aux personnes participant à la course, à la division de la course et/ou au date et lieu de la course, conformément aux clauses 4.2. à 4.7. est sous réserve du paiement de (i) des frais supplémentaires si le niveau de prix du billet modifié au moment du transfert et/ou du changement est plus élevé qu'au moment de l'enregistrement ii) des frais de traitement de 15€ à l'égard de chaque modification apportée.
 - 4.2. Toute modification relative à :
 - 4.2.1. le participant qui participe à une course conformément à la clause 4.5.1, 4.6.1, ou 4.7.1 est limité à une autre personne du même sexe que l'original participant,
 - 4.2.2. la date et le lieu de l'événement auquel vous participez conformément à la clause 4.5.2. , 4.6.2. et 4.7.2. est limitée à un autre événement qui se déroule dans le même Territoire et pendant la même Saison qui est encore ouverte pour l'enregistrement (c'est-à-dire non épuisé) dans la division correspondante,
- Et /ou
- 4.2.3.** la division à laquelle vous participez conformément à la clause 4.6.3 est limitée à l'autre division toujours ouverte à l'enregistrement.
- 4.3. Tout changement de la catégorie de division (c.-à-d., des femmes aux femmes pro, des hommes aux pro hommes et vice versa) est explicitement exclu. En outre, si vous vous êtes inscrit pour participer à tout Événement en utilisant un bon (tel que décrit dans la clause 3.9.), vous ne pouvez modifier le participant à l'Événement en question.
 - 4.4. Vous pouvez apporter n'importe laquelle des modifications à l'inscription énumérées aux articles 4.5. à 4.7. en ligne à <https://france.hyrox.com/support>. Veuillez noter que ces modifications ne peut pas être combiné mais doit être fait individuellement un à la fois.
 - 4.5. Si vous vous êtes inscrit à un événement dans une seule division, vous pouvez modifier les éléments suivants relativement à votre billet d'inscription au plus tard une (1) semaine avant le début de l'événement pertinent :
 - 4.5.1. le participant qui participe, et/ou
 - 4.5.2. la date et le lieu de l'événement.
 - 4.6. Si vous vous êtes inscrit à un événement dans une division de doubles, vous pouvez modifier au plus tard un (1) des éléments suivants relativement à votre inscription semaine avant le

début de l'événement concerné :

- 4.6.1. l'un ou l'autre des participants ou les deux qui participent à la compétition,
- 4.6.2. la date et le lieu de l'événement, et/ou
- 4.6.3. la division dans laquelle vous concourez, de la division des doubles à la division simple Division si votre partenaire est malade. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de le remboursement de tous les frais, car l'enregistrement de votre maladie double partenaire devient nul.

4.7. Si vous vous êtes inscrit à un événement dans une division de relais, vous pouvez modifier l'un des éléments suivants relativement à votre inscription au plus tard une (1) semaine avant le début de l'événement pertinent :

- 4.7.1. tout ou partie des participants qui participent à la compétition, et/ou
- 4.7.2. la date et le lieu de l'événement.

5. FRAIS, FRAIS DE CHARITÉ, FRAIS DE SERVICES ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT

5.1. Tous les prix indiqués sur notre page d'inscription incluent la TVA.

5.2. En supplément des frais déjà existant, des frais de service (d'un montant de 6 % de la valeur totale des frais) sont payables au moment de l'inscription événement. Ces frais doivent être payés parvours en plus.

5.3. Les frais sont exigibles dès l'inscription à l'événement. Ces paiements peuvent être effectués par :

- 5.3.1. Carte de crédit ou de débit ;
- 5.3.2. Google Pay ;
- 5.3.3. Apple Pay ;
- 5.3.4. Visa Checkout.

5.4. Si le paiement n'est pas effectué pour quelque raison que ce soit, Upsolut est en droit de résilier notre contrat immédiatement sans responsabilité. Vous serez responsable de tous les coûts raisonnablement nécessaires à cette résiliation.

6. ARRIVÉE / ACCÈS À L'ÉVÉNEMENT

6.1. À votre arrivée à un événement et sous réserve que vous présentiez :

- 6.1.1. La confirmation officielle de l'inscription ;
- 6.1.2. Une pièce d'identité ;
- 6.1.3. Le cas échéant, une preuve de votre état de santé.

vous recevrez vos documents de départ et aurez accès à cette manifestation, à condition que vous ne présentiez aucun symptôme typique de maladie (y compris, mais sans s'y limiter, l'essoufflement, la toux ou la fièvre).

6.2. Upsolut se réserve le droit de vous demander des explications supplémentaires concernant votre état de santé. Si, lors d'un Événement , vous présentez des symptômes typiques de maladie (tels que l'essoufflement, la toux ou la fièvre) ou d'autres indications d'une infection virale, Upsolut est en droit de vous écarter de l'Événement en question sans remboursement des Frais y attachés.

6.3. Vous devez vérifier que vos documents de départ sont complets dès leur réception. Votre puce de chronométrage, contenue dans les documents de départ, doit être remise au personnel de l'Événement dans la zone d'arrivée immédiatement après avoir franchi la ligne d'arrivée. Si votre puce de chronométrage est perdue ou endommagée par vous, Upsolut se réserve le droit de récupérer auprès de vous l'ensemble des coûts attribués s'élevant à 45€ (quarante cinq euros)

7. REPORT/ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS

7.1. Upsolut n'est pas tenue d'organiser les Événements et, sous réserve de la présente clause 7, peut sans responsabilité reporter ou annuler, ou modifier l'heure ou le lieu de tout ou partie des Événements pour quelque raison que ce soit, y compris en raison de :

7.1.1. Une circonstance ne relevant pas du contrôle raisonnable d'Upsolut ;

7.1.2. absence de permis nécessaires pour organiser l'événement,

7.1.3. Toute modification des lois applicables.

7.2. Si un événement HYROX auquel vous êtes inscrit est annulé, vous aurez droit à une réinscription gratuite à un autre événement HYROX de votre choix se déroulant en France au cours de la même saison d'Événements ou de la saison suivante. Au cas où il n'y aurait pas un événement HYROX alternatif dans le territoire pendant cette période de temps, Upsolut vous rembourse les frais.

7.3. Si un événement auquel vous êtes inscrit est reporté, votre contrat avec nous (y compris les présentes CG) ne sera pas affecté et votre inscription restera valable pour la prochaine édition reprogrammée de l'événement concerné.

7.4. Nonobstant les clauses 7.2 and 7.3 des présentes CG, si : (i) tout ÉvénementÉvénement auquel vous êtes inscrit est annulé ou reporté ; et (ii) vous pouvez démontrer à la satisfaction d'Upsolut qu'il y a eu un changement de réservation (clause 7.2.) ou le report (clause 7.3.), de ce fait, vous avez subi un préjudice financier important et injustifié, Upsolut peut, à sa seule discrétion, vous rembourser les Frais.

7.5. Tout remboursement des Frais exclura les frais de service encourus conformément à la clause 4.2.

8. PARTICIPATION / RISQUE D'INFRACTION, RESPONSABILITÉ, LIMITATION ET EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

8.1. La participation à un Événement se fait à vos risques et périls et nécessite que vous soyez en bonne santé et en bonne condition physique. Il est de votre responsabilité de vérifier votre état de santé au préalable. En vous inscrivant, en vous accréditant et en participant, vous reconnaissez expressément que vous êtes informé des dangers inhérents à l'événement et que votre participation ne présente aucun risque pour votre santé.

8.2. En vous inscrivant à un Événement, vous reconnaissez que vous pouvez être infecté par le Covid-19 ou d'autres virus pendant l'Événement, dans le cadre de votre participation.

8.3. Sous réserve de la clause 8.4 des présentes CG, et pour autant que la loi le permette, Upsolut ne saurait être tenue responsable des pertes, dommage ou blessure subis par vous et/ou à l'égard de vos biens dans le cadre de l'exécution du contrat ou en relation avec tout événement HYROX, y compris toute perte ou dommage indirect ou consécutif, tel que la perte de jouissance ou les frais de voyage ou d'hébergement, indépendamment du fait que la perte ou le dommage : (i) surviendrait dans le cours normal des événements ; (ii) est raisonnablement prévisible ; ou (iii) a été

envisagé par les parties, ou autre.

- 8.4. Nonobstant toute disposition des présentes CG, Upsolut n'exclut pas, ni ne limite sa responsabilité : (i) en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse ; (ii) en cas de décès ou de dommages corporels causés par la négligence d'Upsolut ou la négligence de l'un de ses dirigeants, employés ou agents ; (iii) les dommages résultant d'autres pertes financières par la conséquence de notre négligence grave, ou (iv) pour toute autre question pour laquelle il n'est pas possible d'exclure ou de limiter la responsabilité en vertu des lois applicables (y compris vos droits statutaires et vos droits en tant que consommateur).
- 8.5. Nous n'assumons aucune responsabilité en cas de perte de vêtements, d'objets de valeur et de matériel appartenant aux participants et qui ne nous ont pas été remis pour être conservés. Vous devez donc vous assurer en conséquence.
- 8.6. Dans la mesure où la responsabilité d'Upsolut est exclue ou limitée, ceci s'applique également à la responsabilité personnelle de ses employés, représentants et auxiliaires d'exécution.

9. VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES, DROITS PHOTO ET DE L'IMAGE

- 9.1. Vous reconnaissez et acceptez qu'Upsolut puisse utiliser toute information fournie par vous aux fins suivantes :
- 9.1.1. faire valoir les droits légaux d'Upsolut ;
 - 9.1.2. publier des informations relatives aux temps d'arrivée des participants aux Événements ;
 - 9.1.3. pour vous envoyer des informations sur la santé et la sécurité et d'autres informations pertinentes relatives aux Événements ;
 - 9.1.4. vous informer d'événements, d'activités, de publications et de services susceptibles de vous intéresser si vous acceptez de les recevoir de la part d'Upsolut ;
 - 9.1.5. vous informer de toute modification aux présentes CG et/ou à l'un des Événements conformément à la clause 2.1 ; et
 - 9.1.6. se conformer aux Lois applicables.
- 9.2. Upsolut a le droit, soit lui-même, soit par l'intermédiaire de tiers autorisés, de faire des enregistrements audio, audiovisuels et/ou des photos/photographies des Événements ainsi que d'enregistrer le nom, l'image et la voix des participants au cours de la compétition, y compris l'échauffement, la finition ainsi que la cérémonie des prix sans aucune obligation de compensation. Le Contenu Média sera clairement qualifié de compétition sportive et excluera ainsi généralement tout portrait individuel ou gros plan de participants ou spectateurs. Upsolut et/ou ses tiers autorisés peuvent utiliser ce Contenu multimédia à des fins de documentation, d'information et de publicité dans tous les médias du monde entier pour une période de deux (2) ans par la suite et permettre à tous les partenaires et/ou sponsors officiels d'HYROX d'utiliser et d'appliquer.
- 9.3. Upsolut s'engage à faire ses meilleurs efforts pour s'assurer que le Contenu Média produits lors des Événements ne sera utilisé qu'en relation avec HYROX, même s'ils sont transmis à des tiers autorisés.
- 9.4. Upsolut est autorisé à stocker, utiliser, diffuser, afficher et/ou de reproduire tous les contenus médiatiques sur tous les supports, y compris, sans que cette liste soit limitative, la radio, la télévision, le cinéma, lors d'événements, sur des supports de données ou sur l'Internet, et de les publier librement. Ceci inclut également le droit d'apporter des changements, des éditions, des interruptions, des

suppressions ou d'autres modifications au Contenu Médiatique et de l'utiliser librement. Upsolut peut transférer ces droits à des tiers.

- 9.5. Par la présente, vous approuvez la publication de tout contenu multimédia sans forme de remboursement, d'indemnisation ou de paiement si vous êtes mentionné, représenté ou reproduit sur tout Contenu Média. Pour toute protection des données. Veuillez consulter notre politique de confidentialité.
- 9.6. Sportograf Digital Solutions GmbH, dont le siège social est situé au 170 Süsterfeldstrasse, 52072, Aix-la-Chapelle, Allemagne ("Sportograf") photographiera numériquement HYROX pour le compte d'Upsolut. Sportograf vous offre en outre la possibilité d'acheter des photos de compétition. Vous pouvez également acheter un coffret de photos lors de la réservation de l'HYROX. Dans ce cas, vous concluez un accord avec nous. Vous consentez à ce que Upsolut partage vos données avec le Sportograf et accepte d'être contacté par le Sportograf pour votre participation à l'Événement. Upsolut exigera que le Sportograf ne partage pas vos données avec une autre partie qu'Upsolut à des fins de marketing.
- 9.7. En ce qui concerne les questions médicales, vous acceptez que :
1. Vos informations personnelles puissent être stockées, utilisées et divulguées par Upsolut dans le cadre de l'organisation et de l'administration des Événements et pour la compilation d'informations statistiques. Si vous tombez malade pendant ou après un Événement et/ou recevez des soins médicaux ou un traitement de la part du personnel médical, d'autres prestataires de services médicaux des Événements sous contrat avec Upsolut, ou de tout médecin ou hôpital, vous autorisez ces personnes à fournir des détails (y compris les détails du traitement médical) à Upsolut ou à d'autres personnes autorisées par elles ;
 2. Vous consentez à ce qu'une assistance médicale et/ou des soins médicaux vous soient prodigués en cas de maladie, de blessure ou de situation d'urgence, si cela se produit au cours d'un Événement, cette assistance devant être fournie par Upsolut, ses employés, ses sous-traitants ou tout autre personnel formé à l'organisation des Événements (ce qui peut inclure l'utilisation d'anesthésiques).
- 9.8. Vous vous engagez à ne pas prendre enregistrez et/ou ne transmettre tout son, image et/ou description des Événements autrement que pour votre usage exclusif, privé et domestique (ce qui, pour éviter toute ambiguïté et à titre d'exemple uniquement, n'inclut pas l'enregistrement et/ou la transmission de tout son, image et/ou description des Événements à des fins commerciales).

10. RÈGLES DE LA COMPÉTITION

Le règlement de l'HYROX s'applique à chaque Événements (disponible à l'adresse suivante : www.hyrox.com). En vous inscrivant, vous acceptez ces règles. .

11. GÉNÉRALITÉS

- 11.1. Les présentes CG ont été rédigées en anglais et ont été traduites librement en français et dans d'autres langues. En cas de divergence entre la version anglaise et toute version traduite, la version anglaise prévaut.
- 11.2. Le contrat conclu nous constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et celles-ci ne peuvent se prévaloir d'une quelconque réclamation ou d'un quelconque recours en ce qui concerne toute déclaration, représentation, garantie ou engagement, fait par ou au nom de toute autre partie dans le cadre de ce contrat qui ne figure pas déjà dans les présentes CG.

11.3. Toute personne qui n'est pas partie au contrat ne peut être engagée par les termes de ce contrat et ne peut pas s'en prévaloir conformément à l'article 1165 du code civil relatif à l'effet relatif du contrat.

11.4. Le contrat passé entre nous (y compris les présentes CG) est régi par les lois françaises. Les parties conviennent que les tribunaux Français ont compétence exclusive pour régler tout litige découlant de notre contrat ou en rapport avec celui-ci. Nonobstant ce qui précède:

11.4.1. Upsolut se réserve le droit (exerçable à sa seule discrétion) d'engager des poursuites judiciaires à votre encontre soit : (a) devant les tribunaux de France ; soit (b) devant les tribunaux d'Allemagne. Si Upsolut choisit d'engager une procédure devant les tribunaux allemands, cette procédure sera régie et interprétée conformément au droit allemand

11.4.2. Vous vous réservez le droit (exerçable à votre seule discrétion) de poursuivre Upsolut devant: les tribunaux français (pour les résidents français inscrits à un Événement en France). Toutes ces procédures seront régies et interprétées conformément aux lois françaises.

ORGANISATEUR

Upsolut Sports GmbH
Bahrenfelder Straße 322
22765
Hamburg /
GERMANY

ASSOCIÉ PRINCIPAL

Christian Toetze
/Moritz
FürsteHRB
144750
UST. ID DE311191102